

Département du Doubs
Arrondissement de Besançon
Canton de Saint-Vit

Commune de Villers-Buzon

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 12 septembre 2024 à 19h00
Salle de la mairie

Date de convocation : 05/09/2024 Date d'affichage : 05/09/2024	Nombre de conseillers : 10 Nombre de votants : 9 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille vingt-quatre, le douze septembre, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Boris DOUBEY, maire.</i>	Présents : Boris DOUBEY, Chantal BIZE, Jennifer BAUD, Solange DOUBEY, Philippe RONDOT, Régis ROUSSEL, Julien VUILLIER, Agnès GARNIER Procuration : Adeline DUMETIER à Régis ROUSSEL
Secrétaire de séance : Chantal BIZE	Absents excusés : Adeline DUMETIER, Alain MONNOT-PICARD Absents :

ORDRE DU JOUR (ouverture de la séance à 19h00)

1 **Approbation compte-rendu de la dernière réunion de conseil municipal**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 14 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

2 **Compte-rendu des commissions et syndicats**

Néant

3 **Travaux sylvicoles 2024-2025** **D 2024-26**

Un devis a été établi par l'ONF concernant le programme de travaux 2024 avec un délai d'exécution au 31/03/2025.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce devis qui s'élève à 1 131.20 € HT (1 244.32 € TTC).

Vote pour : 9 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

4 **Annulation assujettissement TVA sur ventes de bois** **D 2024-27**

L'ONF avait contacté la commune en indiquant qu'elle remplissait les conditions d'assujettissement à la TVA pour les ventes de bois. Or, il y a eu une erreur dans le

calcul des ventes de bois encaissées par la commune en 2022 et 2023. La somme ne dépasse pas les 92 000 € et n'est donc pas obligatoirement assujettie à la TVA. La délibération n° 2024-25 du 14 mars 2024 est donc annulée.

Vote pour : 9 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

5	Devis remplacement climatisation salle des fêtes	D 2024-28
----------	---	------------------

La climatisation de la salle des fêtes est tombée en panne en juillet dernier. L'entreprise chargée de la maintenance est venue sur place et a constaté l'usure d'un tuyau par lequel le gaz s'échappe. Le coût de réparation s'élève plus cher que le remplacement. Des devis de remplacement ont été établis par l'entreprise EVOLE et l'entreprise BIZE Noël.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis de l'entreprise BIZE pour un montant HT de 8 307 € (9 968.40 € TTC).

Vote pour : 8 (dont 1 procuration)	Vote contre : 1	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

6	Devis remplacement bâche pour Vitabri	D 2024-29
----------	--	------------------

Le vitabri appartenant à la commune est défectueux (bâche endommagée). Un devis pour une bâche de remplacement a été établi et s'élève à la somme de 3 434.00 € HT (4 120.80 € TTC). En parallèle, un devis a été établi par la société Vitabri pour deux packs de 3X6M : coût 5 602.40 € HT (6 722.88 € TTC).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se prononce sur l'achat d'un VITABRI 3X6M.

Vote pour : 9 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

7	Demande de subvention pour panneaux photovoltaïques MAM	D 2024-30
----------	--	------------------

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, s'engage à procéder à des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment communal 6 place de l'Eglise occupé par la MAM. Le bâtiment serait donc en autoconsommation et le surplus serait revendu à ENEDIS. Le coût de ces travaux s'élève à la somme de 37 416.67 € HT (44 900.00 € TTC).

Le conseil municipal sollicite le soutien et la participation financière de l'Etat et du SYDED.

Vote pour : 9 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

8 Questions diverses

- Prévoir l'achat de couteaux et autre matériel de cuisine (louche, cafetière ou percolateur, ...),
- Refaire les passages cloutés (un devis a été signé en juin dernier avec Bourgogne Franche-Comté Signaux mais les travaux n'ont toujours pas été réalisés, une relance a été faite),
- Vérifier les compétences du maire en matière de récupération des eaux de pluie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00.